



PREAVIS 2023/04

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE

et

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (état au 1^{er} janvier 2022) du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'art. 89 du règlement du Conseil général de Vulliens du 20 juin 2013, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-après son rapport annuel sur la gestion des comptes et des biens communaux pour l'année 2022 ainsi que le rapport sur les comptes 2022 et le soumet à votre approbation.

Ces derniers ont été soumis à l'organe de révision qui a fait son contrôle courant mai 2023, conformément aux directives du 4 décembre 2017 édictées par l'Etat de Vaud.

Ce rapport est accompagné des comptes donnant à chacune et à chacun un aperçu des finances communales.

Pour cet exercice, le total des charges se monte à CHF 2'683'574.38 et le total des revenus à CHF 2'607'947.60, d'où un excédent de charges de CHF 75'626.78 après amortissements, attributions et reprises sur différents fonds de réserve.

Pour 2022, la Municipalité s'était essayée à l'élaboration d'un budget « zéro », ce qui explique en partie les grandes différences sur certains postes.

La population au 31.12.2022 s'élevait à 632 habitants contre 631 au 31.12.2021. Le cap du 600^{ème} habitant avait été franchi le 1^{er} septembre 2019. Relevons que la population de notre village s'élevait à 426 habitants il y a 10 ans.

Mouvements de population

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arrivées	35	42	51	54	49	78	107	60	80	58	66
Départs	47	34	43	32	46	33	35	44	76	53	54
Naissances	5	4	3	4	4	6	9	9	4	15	10
Décès	1	4	3	5	4	2	4	4	1	6	7
Naturalisations		1	1		1	1	2	5	0	0	1
Changement de nom		5	3	5	4	3	6	1	2	0	3
Suisses	382	389	392	405	411	454	522	548	558	551	539
Etrangers	44	43	49	57	56	61	73	66	66	80	93
Total	426	432	441	462	467	515	595	614	624	631	632

./.



Après la crise COVID 2019, les activités ont pu reprendre à peu près normalement depuis la mi-février 2022.

Le Conseil général s'est réuni à 3 reprises, le 23 juin, le 29 septembre et le 9 décembre 2022, sous la présidence de Yann Perret.

Comptes de fonctionnement

1. ADMINISTRATION GENERALE :

101. MUNICIPALITE :

La Municipalité s'est réunie à 41 reprises

9 préavis municipaux ont été présentés au Conseil général :

- 2022-01 Rapport de gestion de la Municipalité et Rapport sur les comptes 2021, accepté le 23 juin 2022
- 2022-02 Prolongation de la validité de la zone réservée jusqu'au 6 novembre 2025, par modification de l'art. 3 du règlement et adjonction d'un art. 4, acceptée le 23 juin 2022
- 2022-03 Demande de crédit de CHF 27'400.00 pour le remplacement de la télégestion des installations de pompage et de distribution de l'eau de boisson, acceptée le 23 juin 2022
- 2022-04 Demande de crédit de CHF 59'200.00 – crédit d'étude pour la réfection du tronçon sud de la route du Village et de la route du Borgeau, RC 628 et RC 629 en traversée de localité, acceptée le 23 juin 2022.
- 2022-05 Demande de crédit de CH 24'000.00 pour la réfection du chemin pédestre de la Tuayre, acceptée le 23 juin 2022
- 2022-06 Demande de crédit de CHF 29'000.- pour la pose d'un collecteur d'eau claire pour l'évacuation des eaux de ruissellement au chemin Bourg-Dessus, acceptée le 29 septembre 2022
- 2022-07 Arrêté d'imposition 2023, accepté le 29 septembre 2022
- 2022-08 Budget 2023, accepté le 9 décembre 2022
- 2022-09 Demande de crédit de CHF 57'000.00 pour le prolongement du couvert nord de la grande-salle, acceptée le 9 décembre 2022

101.306.00 diminution des indemnités et remboursements de frais

111. ADMINISTRATION :

PERSONNEL :

Suite à l'annonce de M. Gilbert Thonney de son désir de profiter de sa retraite dès le 1^{er} janvier 2022, la Municipalité a engagé un nouveau surveillant de la déchetterie, M. René Mivelaz de Vucherens, par convention, dès le 1^{er} février 2022.

./.



La Municipalité a perdu son fidèle employé communal, engagé le 12 août 1991, Jean-Philippe Chappuis, est décédé le 20 avril 2022. Son poste a été confié à Steeve Morel, déjà en formation depuis le 16 mai 2020. Il est maintenant au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée depuis le 16 mai 2022.

RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS :

Le 28 juin, une manifestation a été organisée par la Municipalité pour la réception du Municipal fraîchement élu Député, Loïc Bardet.

La fête nationale du 1^{er} août s'est déroulée exceptionnellement sur le site de la déchetterie, pour marquer la fin du chantier de la Tuayrette. En raison de la sécheresse déclarée, les feux et engins pyrotechniques ont été interdits.

La Municipalité a invité les 14 jeunes de la commune ayant fêté leurs 18 ans en 2021 et 2022 à une sortie en karting suivi d'un souper, le 4 novembre. 7 d'entre eux y ont participé.

La traditionnelle journée des retraités s'est déroulée à la grande-salle le samedi 19 novembre, animée par la Mérimette, avec 58 repas servis.

Pour la première fois, un marché de Noël a été organisé dans la grande-salle le samedi 3 décembre, grâce à une nouvelle association qui s'est créée dans la commune, Vulliëns Event.

111.301.00	Divers comptes sont impactés par les 6 mois de salaires versés pour Jean-Philippe Chappuis (111.303.00, 304.00 et 436.01)
111.319.00	idem à 2021
111.439.00	prestation des employés communaux au cimetière de Syens

150 - 170. AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS ET SPORTS :

150.365.03	dont CHF 3'120 au fonds culturel des communes du Jorat (CHF 5.-/hab)
170.352.03	dont CHF 2'804.35 pour le stand de tir des Maraîches
170.365.03	fonds sportif des communes du Jorat (CHF 3.-/hab).

2. FINANCES :

210. IMPÔTS :

Taux d'imposition 2022 à 74 contre 76 en 2021.

210.318.00	dont frais de perception des impôts pour CHF 8'777.30
210.319.01	défalcons, abandons de soldes, remises d'impôts personnes physiques, personnes morales par l'ACI
210.400.01	baisse du point d'impôt et des revenus
210.404.00 +	bouclé ACI droits de mutation
210.405.00 +	bouclé ACI succession et donations
210.422.01	intérêts de retard et compensatoires personnes physiques
210.441.01	impôts conjoncturels, le 50 % est affecté sur la facture sociale
210.441.02	impôt conjoncturel, le 30 % est affecté sur la facture sociale

./.

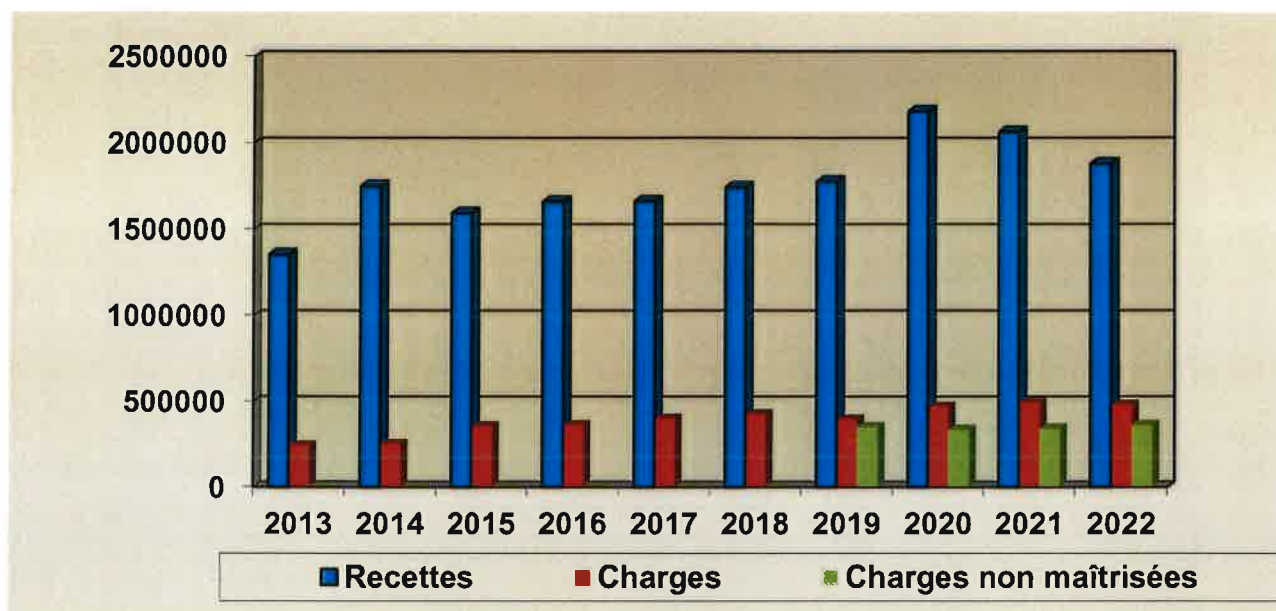


220. SERVICE FINANCIER :

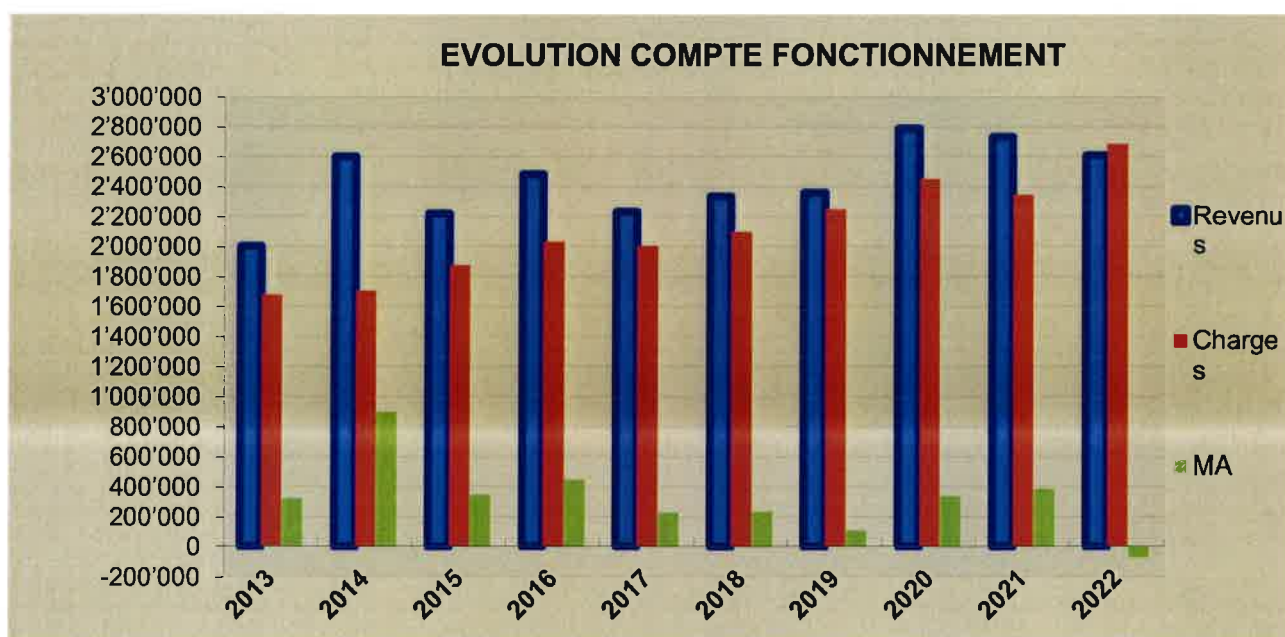
220.390.09 répartition 2022 des dépenses thématiques selon budget

220.452.00 dont CHF 4'096.40 reçu du décompte final pour l'année 2021.

EVOLUTION DES FINANCES



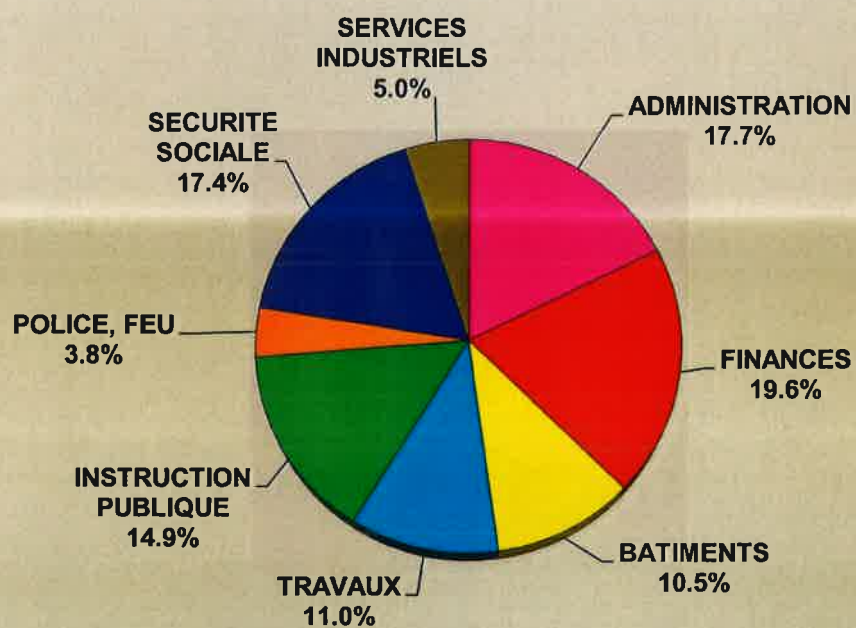
EVOLUTION COMPTE FONCTIONNEMENT



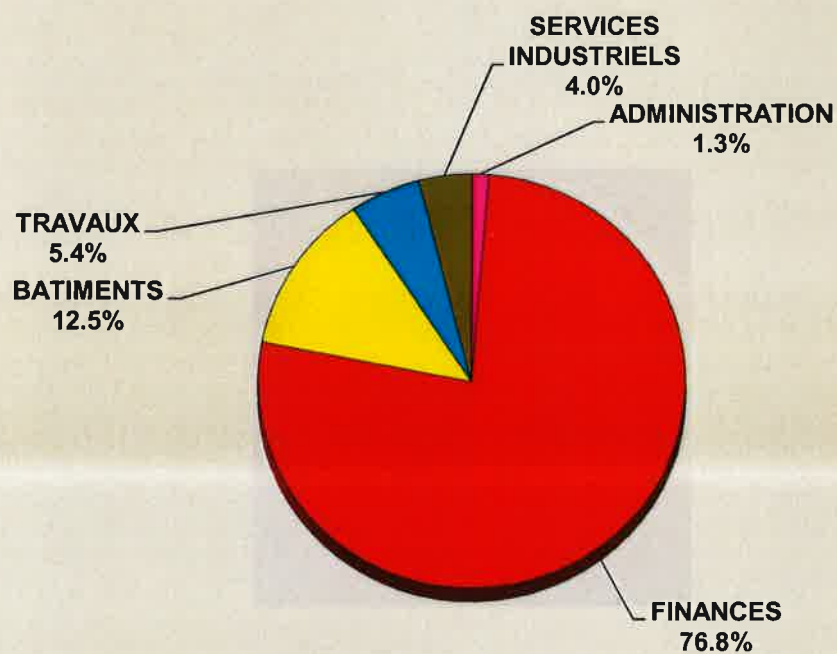
./.



CHARGES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT





3. DOMAINES ET BATIMENTS :

320. FORÊTS :

La mise en conformité de la piste du Bois de Ban, chemin de l'Arrêt, s'est terminée en mars et un constat de bienfaisance a été adressé à la Municipalité le 22 avril 2022 par la DGE. La construction du chemin pourra être poursuivie, pour autant que le «caissonnement» ne s'effectue qu'avec des pierres des champs et que les matériaux de recouvrement correspondent en tous points aux directives.

Deux attaques de bostryche ont donné lieu à des coupes non prévues. Deux coupes ont été martelées le 11 mai, soit 463 m³ au chemin de la Province et 146 m³ à la Fayette. 1400 plants ont été replantés en forêt et à la Tuayrette.

Suite à un ravinement important, une passerelle du sentier pédestre de la Tuayre a dû être remplacée et le haut du parcours remis en état. L'association Vaud Rando a versé une participation de 30 % sur le coût des travaux.

320.314.00 dont CHF 24'221.55 pour le sentier de la Tuayre (préavis 2022/05 de CHF 24'000)

320.451.08 subventions pour gestion et protection des forêts

351. GRANDE-SALLE

Energiapro annonce une hausse de 3 ct/kWh du prix du gaz naturel dès le 1er avril 2022.

351.311.00 dont CHF 1'252.60 pour l'installation Wifi

351.318.02 frais d'activation et d'abonnement Wifi

352. ECOLE :

Les classes sont définitivement fermées depuis juillet 2022 et la conciergerie supprimée. Un projet de reconversion des locaux laissés vides par l'école est toujours en discussion avec l'APERO pour une utilisation en garderie.

Energiapro annonce la hausse de 3 ct/kWh du prix du gaz naturel dès le 1er avril 2022

Le moteur alimentant la volée de la cloche a été révisé suite à une panne.

Remplacement d'un frigo dans l'appartement du rez-de-chaussée.

354. AUTRES BATIMENTS :

Après avoir soumis le projet aux monuments historiques, la Municipalité a fait installer des mains courantes aux escaliers extérieurs de la chapelle.

Une boîte à livres et jouets a été aménagée dans la partie sud de l'ancien local des pompiers.

354.314.01 dont CHF 3'828 pour les mains courantes de la chapelle.

355. DEPOT COMMUNAL :

Contrôle obligatoire périodique des installations électriques et suppression des défauts suite au rapport.

./.



Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2022

355.314.01 dont CHF 12'144.70 pour la suppression des défauts suite au contrôle électrique
355.480.09 financement des entretiens par prélèvement sur fonds de réserve 2810.04.

356. MAISON COMMUNALE :

L'installation des panneaux solaires photovoltaïques s'est terminée à fin mars. Le Groupe E a transmis des explications concernant le tableau de commande installé et la Municipalité a fait insonoriser l'armoire. Tous les locataires et la Municipalité sont membres de la RCP (regroupement de consommateurs d'énergie photovoltaïque). Des acomptes pour l'électricité ont été facturés aux locataires et un décompte sera fait en début d'année, dès réception du décompte des consommations, par le réseau et par les panneaux, pour chaque locataire.

Un des onduleurs a dû être remplacé en juillet après avoir constaté des défaillances.

Le boiler d'eau chaude est alimenté par les panneaux solaires lorsqu'ils produisent et il a été détartré.

Les lampes extérieures vers le parc à voitures ont été remplacées.

Un seul changement de locataire durant l'année.

Une entreprise a été mandatée par la Municipalité pour intervenir sur des nids de guêpes.

Quelques travaux d'entretien ont été effectués dans certains appartements et une cuisinière a été remplacée.

Un problème au niveau de l'adoucisseur d'eau a donné lieu à des réglages.

La partie ouest de l'abri à voitures a été fermé afin de garantir la sécurité des vélos qui y sont entreposés. Seuls les locataires y ont accès avec leur clé.

356.314.01 dont CHF 1'722.10 pour le remplacement des lampes extérieures

2800.03 « Fonds de régulation des loyers de la maison communale ». Le Service du logement a libéré la commune des contrôles sur les 8 appartements d'origine, suite à une visite sur place le 24 août. Les panneaux solaires et autres travaux d'entretien, totalisant CHF 34'268, ont pu être prélevés. Le compte sera bouclé en 2023 après virement du solde de CHF 17'708 sur le fonds de rénovation de la maison communale.

2810.05 « Fonds de rénovation de la maison communale »
dont CHF 14'640.00 versés par Pronovo à titre de rétribution unique pour les panneaux solaires, conformément à l'Ordonnance fédérale sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables.

4. TRAVAUX :

420. SERVICE DE L'URBANISME :

En raison des réponses tardives des services de l'Etat, en particulier concernant l'opportunité de créer une déchetterie intercommunale sur l'emplacement de l'ancienne STEP, la séance du Conseil général du 31 mars prévue pour le Plan d'affectation communal (PACom) a été annulée et la séance d'information publique reportée. La zone réservée a été prolongée jusqu'au 6 novembre 2025.

Une visite sur place a été organisée le 13 juin avec la Conseillère d'Etat, Christelle Luisier Brodard et une délégation de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL). Sans réponse ferme du Canton, le PACom a été présenté au public sans la mention de déchetterie intercommunale, le mardi

./.



1^{er} novembre à la grande-salle, en présence de M. Pierre Imhof, Directeur de la DTL et une délégation du bureau ABA Partenaires SA. En parallèle, l'enquête publique a démarré le 28 octobre pour 30 jours. A l'échéance, 6 oppositions sont parvenues à la Municipalité qui doit entendre les opposants en séances de conciliation.

Durant l'année 2022, la Municipalité a délivré :

- 19 permis de construire ou dispenses d'enquête publique
- 6 permis d'habiter ou d'utiliser
- 6 avis d'installation de panneaux solaires photovoltaïques ont été étudiés et signés.

430. ROUTES :

Installation d'un panneau « sans issue » à l'entrée du chemin Les Oches.

Un crédit d'étude est adopté par le Conseil général pour des travaux de réfection de la partie Sud de la route du Village et de la route du Borgeau, avec création d'un trottoir. Des sondages ont déjà été effectués pour l'expertise des structures routières ainsi qu'une inspection par caméras, dont les résultats seront pris en compte pour la réfection de ces tronçons de routes communales.

Réparations d'une traversée de route vers la STAP, d'une grille à la route du Village et autres petites interventions.

Réfection du chemin de La Planche dans le cadre du dossier des Améliorations Foncières (AF) en cours.

Le balayage des routes a été réalisé le 12 mai.

La DGMR transmet le décompte et la facture relative au service hivernal de la saison 2021-2022. Pour le salage, 77 passages entre novembre et février. Pour le déneigement, 2 passages en décembre. Pour une prestation mixte, 32 passages entre novembre et janvier.

Par mesure d'économie, dans le contexte actuel de prévision d'une pénurie d'électricité, certains éclairages ont été éteints, en totalité ou une partie de la nuit.

Un inventaire des points lumineux a été réalisé dans le but de présenter un projet de remplacement du système d'éclairage public par un nouveau système plus économique dit « intelligent ». Cette étude s'inscrit dans la Stratégie énergétique 2050.

430.311.05	dont CHF 22'700 pour l'achat d'un Monoaxe AEBI, CHF 7'500 pour un semoir à sel et CHF 4'026 pour un 2 ^{ème} radar éducatif
430.314.00	dont CHF 2'304.80 pour le balayage des routes
430.314.03	dont CHF 581.60 Stucki frères pour la suppression des lampes publiques aux chemins Bourg-Dessous n° 36 et Clos de la Crausaz n° 17
430.318.00	service hivernal par la DGMR sur la traversée du village et par le prestataire de service de la commune pour les routes communales du 6.12.21 au 08.01.23

La Municipalité a délivré 1 permis de fouilles.

440. PARCS, PLACE SPORTS, CIMETIERE :

Au cimetière, le jardin du souvenir a été réaménagé. La Municipalité a délivré 2 autorisations pour poses de monuments ou nouvelles inscriptions sur tombes existantes et une nouvelle plaquette a été posée au jardin du souvenir.

./.



440.314.00 dont CHF 3'356 pour le réaménagement du jardin du souvenir
440.427.02 redevance d'utilisation encaissée CHF 300

450. ORDURES MENAGERES ET DECHETS :

La commune a collecté 2'486 kg de textiles, 1882 kilos de PET, 111'690 kg de ferraille, 33'000 kg de papier, 600 kg de déchets spéciaux, 33'920 kg de verre, 56'300 kg de déchets encombrants et 33'800 kg de déchets ménagers.

Dans le cadre des travaux à la Tuayrette, les bennes de la déchetterie ont dû être déplacées pour le passage des machines. La Municipalité a profité de cette opportunité pour bétonner le sol de la déchetterie et goudronner son accès.

450.315.06 dont CHF 1'044.70 pour la nouvelle plateforme informatique pour la gestion des cartes à prépaiement du compacteur à ordures ménagères et CHF 867.- de frais d'entretien
450.318.00 y compris transports pour l'élimination de 23 bennes de déchets encombrants, 4 bennes de déchets ménagers, 22 bennes de papier, 13 bennes de verre, 13 bennes de ferraille, 5 bennes de déchets inertes et 12 frigos.
2800.04 Fonds réserve pour les ordures ménagères et déchets, solde au 31.12.2022 : CHF 6'260.84. Ces réserves sont insuffisantes pour le renouvellement du compacteur à ordures ménagères qui date de 2006. Les tarifs d'élimination devront être réétudiés.

		2022	2021	2020	2019	2018	2017
Ordures ménagères	Kg/hab	52.98	52.52	58.27	71.88	59.93	72.70
Déchets encombrants	Kg/hab	88.24	78.22	88.21	65.15	69.62	81.10
Autres déchets	Kg/hab	152	138	135.87	128.93	124.91	147.96
Huiles végétales	l/hab	0	0	0.64	1.42		
Couverture des charges par recettes		94.76	113.87	102.1	106.99	96.61	95.32

460. EGOUTS ET EPURATION :

Le chantier de mise à ciel ouvert de la Tuayrette et installation de nouvelles conduites d'évacuation des eaux claires a débuté en mai et s'est terminé à fin juillet.

Passage caméra et curage des canalisations des eaux claires (EC) au chemin Les Brêts ainsi que EC et eaux usées (EU) sur le tronçon sud de la route du Village et de la route du Borgeau. Curage des canalisations EC à Seppey suite à de grosses pluies et ravinement. Passage caméra au chemin Champs de l'Epine.

Remise en conformité d'une canalisation d'eaux usées au chemin Champ du Clos

La DGE a versé les subventions pour la mise à ciel ouvert de la Tuayrette : le montant de CHF 119'164.39 a été versé sur le compte d'investissement 460.501.00.

460.314.00 curages et passages caméra

Habitants raccordés : 333 SIEMV et 292 AIML et 6 non raccordés à une STEP.

./.



5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES :

510, 520. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PREGYMNASIAL :

Depuis la rentrée scolaire d'août, les élèves des classes de Vulliens sont scolarisés dans le nouveau collège Gustave Roud à Carrouge, mais également à Servion.

L'inauguration du collège Gustave Roud a été organisée par l'ASIJ le 1^{er} octobre 2022.

En plus des élèves répertoriés à l'ASIJ, 4 élèves font l'école à la maison, 1 élève est inscrit en parapublic et 1 élève en école privée.

510.490.09 répartition 2022 des dépenses thématiques selon budget

520.490.09 répartition 2022 des dépenses thématiques selon budget.

		Année civile					
	30.10.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
510.352.02	66 él./prim.	68	63	55	53	43	33
520.352.02	12 él./VG	14	9	9	7	10	14
520.352.02	8 él./VP	9	8	9	8	6	6
dérogation					3	2	
Total élèves	86	91	80	73	71	61	53

6. POLICE :

610. CORPS DE POLICE :

4 contrôles de vitesses ont été réalisés durant l'année par le bureau du radar avec un total de 3 dénonciations pour de moindres dépassements.

13 manifestations ont été autorisées par la Municipalité :

Les 30 avril et 1 mai	Concerts annuels des Sittelles d'Oron
Les 13, 14, 20 et 21 mai	Soirées théâtrales de la Jeunesse
Le 21 mai	Retrouvailles des années 90 (manifestation chez un privé)
Les 23 et 24 juillet	Week-end parachutes (mauvais temps, supprimé)
Le 1 ^{er} août	Fête Nationale à la Tuayrette
Les 26, 27 et 28 août	30 ^{ème} Trial motos des Vestiges
Le 3 septembre	Passage sur la route en traversée du village du cyclosportive La WYSAM
Le 18 septembre	Loto de la Jeunesse
Le 24 septembre	Course des Taleines
Le 7 octobre	Tour de Romandie féminin 2022 (World Tour) étape Lausanne-Lausanne
Le 8 octobre	Mariage à la grande-salle
Les 14 et 15 octobre	Soirées burgers de la Jeunesse
Le 3 décembre	Marché de Noël à la grande-salle Vulliens Event

./.



610.351.01 dont facture finale année 2021 pour CHF 297

630. POLICE SANITAIRE :

630.465.06 facturation à des agriculteurs de la commune

640. SERVICE DE INHUMATIONS :

640.318.00 constats de décès

650. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE :

Le SDIS Oron-Jorat compte 6 détachements d'intervention, répartis sur 4 sites opérationnels : Mézières avec un détachement de premier secours (DPS) de 25 sapeurs et un détachement d'appui (DAP) de 32 sapeurs. Oron-la-Ville avec un DPS de 38 sapeurs et un DAP de 19 sapeurs. Palézieux avec un DAP de 31 sapeurs et Vucherens avec un DAP de 35 sapeurs.

96 interventions ont été pratiquées en 2022 pour 1'245 heures-hommes, en majorité pour des feux (dont 1 feu de végétation en forêt à l'Arrêt le 14 mai) et des inondations. Un exercice s'est déroulé le 5 mars sur la commune.

La Municipalité a signé un contrat de maintenance des BH pour 4 ans. Les 2 BH dont la couleur a passé seront remplacées.

650.311.06 location du défibrillateur

660. PROTECTION CIVILE :

Notre commune dispose actuellement d'une couverture à 74 % de places protégées sur son territoire. 18 nouvelles places ont été réservées dans le nouveau collège Gustave Roud à Carrouge, ce qui porte le taux de couverture à 76 %. Pour ce rachat, un montant de CHF 16'747.65 sera prélevé du compte communal des contributions pour dispenses de construction de places protégées.

L'organisation régionale de protection civile Broye-Vully informe de la poursuite de la baisse dramatique des effectifs, consécutive à la Loi fédérale de 2021. Environ 40 personnes étaient libérées de l'obligation de servir début 2022 et encore 40 personnes à fin 2022. L'effectif actuel est de 250 personnes. Le coût à l'habitant est de CHF 17.40.

7. SECURITE SOCIALE :

710. SERVICE SOCIAL et 720. PREVOYANCE SOCIALE :

La Municipalité a délivré une autorisation définitive pour une maman de jour. La commune compte 3 mamans de jour officielles.

Le plan canicule a été décrété dès le 20 juin ainsi que du 12 au 26 juillet

710.365.05 dont CHF 116'735 de participation à APERO et CHF 3'155 à la fondation FAJE

720.380.09 attribution 2022 de CHF 69'000 représentant le 50 % des recettes conjoncturelles, compte 210.404.00, 210.405.00, 210.441.01 et le 30 % compte 210.441.02 à fonds de réserve bilan 2820.03

./.



8. SERVICES INDUSTRIELS :

810. SERVICE DES EAUX :

Dans le cadre des travaux de réfection de la route cantonale près des Sept Poses, la Municipalité a profité du chantier pour remplacer la vieille conduite principale d'alimentation en eau.

Des travaux conséquents ont été réalisés pour la modernisation de la télégestion qui a fait l'objet du préavis 2022/03. La Municipalité a opté pour une version hébergée à l'AIEJ. Une tablette est fournie à l'employé communal pour la surveillance. La mise en place de ce nouveau système de surveillance a été couplé avec le remplacement des UV, afin de prendre en compte les nouveaux paramètres

L'ancien système de désinfection de l'eau avec 2 UV a été remplacé par un seul UV, certifié SSIGE, qui a généré une modification de la tuyauterie inox.

La pompe de l'AIEJ à la STAP est hors service en fin d'année.

Les travaux conduits par l'AIEJ sur la conduite des Echerins sont terminés.

Un plan d'urgence est mis en place pour le cas où une pénurie d'électricité devait survenir.

En raison de la canicule, l'eau de la source de la Tuayre qui avait été déviée, a été en partie réintroduite dans le circuit de distribution de mi-juillet jusqu'en octobre.

Cette année encore, des blaireaux ont élu domicile autour du captage de la source du Crottet. Un piège a été posé, mais l'intervention du garde faune a été nécessaire.

Gary Cherpillod et Steeve Morel ont suivi une formation et ont tous deux obtenu l'attestation de surveillant de réseau.

La campagne de remplacement des compteurs d'eau se poursuit année après année. Le compteur est remplacé environ tous les 15 ans.

- 810.314.00 dont CHF 21'421 pour la modernisation de la télégestion, CHF 7'026.35 pour les UV et CHF 5'238.50 pour la tuyauterie inox à la source du Crottet. 3 fuites d'eau : au chemin Clos de la Crausaz, à Seppey et à la STAP avec remplacement d'une vanne défectueuse.
- 810.318.05 dont CHF 3'042.55 frais d'analyses d'eau
- 810.480.09 prélèvement sur fonds de réserve compte 2810.02

Année	m³ pompés par année par jour		m³ vendus à Vulliens	m³/habitant- raccordé par année	Litres/jour- habitant- raccordé
2011	66321	181.701	27534	67.320	184.439
2012	77385	212.014	25586	62.711	171.810
2013	74247	203.416	25173	60.367	165.389
2014	104724	286.915	27829	65.326	178.976
2015	91142	249.704	28050	62.892	172.308
2016	107518	294.570	27128	60.554	165.900
2017	89213	244.419	29064	58.597	160.539
2018	96447	264.238	29064	58.597	160.539
2019	75404	206.586	35028	59.169	162.107
2020	54499	149.312	34393	57.131	156.524
2021	63500	173.972	35430	57.237	156.814
2022	68445	187.520	37906	59.788	163.802

./.



COMPTES D'INVESTISSEMENT

352. ECOLE : amortissement annuel, travaux de 1998, durée 30 ans, CHF 32'300.
355. DEPOT COMMUNAL : amortissement annuel, achat en 2001, durée 30 ans, CHF 6700
430. ROUTES : amortissement annuel selon budget, CHF 10'000.
460. EPURATION : amortissement annuel selon budget, CHF 14'200.
810. SERVICE DES EAUX : amortissement annuel selon budget, CHF 1'000.

COMPTES DU BILAN

12. Placements :

Estimations totales des immeubles du patrimoine financier CHF 2'550'000
Valeur d'assurance incendie de ces mêmes immeubles CHF 3'092'462

14. Investissements :

Estimations totales des immeubles du patrimoine financier CHF 746'400
Valeur d'assurance incendie de ces mêmes immeubles CHF 6'153'990

22. Dettes à moyen et long terme :

Le total des emprunts au 31.12.2022 est de CHF 2'698'500 contre CHF 2'840'500 en 2021, soit une diminution de CHF 142'000.

2021-2026 est fixé à CHF 7'000'000.

Le plafond de cautionnement pour la législature 2021-2026 est fixé à CHF 3'500'000.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS

- Vu le préavis 2023/04 sur la gestion et les comptes 2022 de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'accepter le rapport de gestion sur les comptes 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité.
- D'adopter les comptes 2022 tels que présentés et d'en donner décharge au Boursier.

Au Nom de la Municipalité
Le Syndic La Secrétaire
 
Olivier Hahn Nicole Matti

Adopté par la Municipalité en séance du 22 mai 2023

Annexes : Comptes de fonctionnement, d'investissement et bilan 2022